



EPSP – Conseil d'Établissement

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Membres du Conseil d'Établissement 2023

Autorités

M. Guy Delacrétaz, Syndic, Préverenges
Mme Elisabeth Morerod, Municipale, Lonay
Mme Katharina Zurn, Municipale, Echandens
Mme Estelle Deville, Municipale, Denges

Enseignant-e-s

Mme Sandra Johnson
Mme Nathalie Le Coultre
Mme Sarah Seidler
M. Alfred Zbinden, Directeur

**Associations &
Organisations**

Mme Cécile Bra - La Fourmilière
Mme Céline Horisberger - Les Vers luisants
M. Yohan Bugnon - Les Optimistes
Mme Muriel Andrey - Les Optimistes en remplacement de M. Yohan Bugnon

Parents

Mme Corinne Chavaillaz
Mme Maryline Perrot Miéville
Mme Vera Katz
Mme Anne-Françoise Rose, **Vice-présidente**

Présidence

M. Guy Delacrétaz

Secrétaire

Mme Hilal Cay

RESUME DES ACTIVITES 2023

Le Conseil d'Établissement s'est réuni le 29 novembre 2023.

Au cours de cette séance, les points suivants ont été abordés :

Précisions concernant l'organisation du CET

A la demande du Quart-parents le fonctionnement du CET est questionné. Depuis plus d'une année le CET ne s'est pas réuni. Le président du CET l'explique en raison du manque d'informations à transmettre de la part du Quart-Autorités et de délais survenus en cascades notamment relativement aux travaux en planification dans la zone des Voiles du Léman.

A l'avenir des séances seront agendées régulièrement pour rester dans le cadre statutaire.

Il demande aux membres de chaque Quart d'agir proactivement en sollicitant le Président ou la Vice-présidente s'ils souhaitent porter des points au CET.

Communication du Quart école

- La mise en congé des élèves le 8 mai, veille du pont de l'Ascension est accordée à l'unanimité.

- Information sur les jeux dangereux

Un nouveau jeu apparu dans l'établissement scolaire, le jeu de la virgule. Aucune mise en garde des élèves n'a été faite pour éviter un effet d'appel et éviter toute dissémination.

La plus grande vigilance est de mise au niveau des enseignants.

- Déplacement des élèves du primaire

Le déplacement des élèves est en augmentation en raison de la diminution des effectifs qui sont passés de 1430 à 1288 puis 1265 cette année scolaire et des difficultés rencontrées à gérer le nombre d'élèves par classe.

Pour respecter la norme des nombres d'élèves autorisés par rapport au nombre idéal de 20, ces déplacements sont inéluctables.

- **Cantine**

Depuis la dernière séance du Conseil d'établissement, un appel d'offre a été lancé pour désigner le prestataire chargé des cantines de l'EPSP (Préverenges et Lonay).

Le marché a été attribué à l'entreprise **Le Repas Quotidien SA** à Bossonnens. C'est elle qui fournit les repas depuis la rentrée scolaire.

Il est à noter qu'aucune plainte n'est remontée au bureau de l'Entente depuis la rentrée. C'est très encourageant. Des enquêtes de satisfaction sont réalisées périodiquement auprès des élèves et des éducatrices. Celles-ci font ressortir la satisfaction générale des élèves et très peu de remarques négatives, tant de la part des élèves que de la part des éducatrices.

Pour le Conseil d'Établissement

Le Président

Guy Delacrétaç

La Secrétaire

Hilal Cay